BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie du Grand Est

Décision n° 7594 du 13 mai 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du groupement de gendarmerie départementale de la Marne

NOR: INTJ1911100S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie du Grand Est, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Marne,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 19495 du 12 décembre 2018 (NOR: INTJ1828648S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er juin 2019 :

Caron Sylvain NIGEND : 132253 NLS : 5295110

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er juin 2019 :

Pouillart Sébastien NIGEND: 234994 NLS: 8086612

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er juin 2019 :

Briquet Elodie	NIGEND: 236060	NLS: 8086713
Gérard Olivier	NIGEND: 153075	NLS: 8010934
Moreaux Damien	NIGEND: 234604	NLS: 8086683
Senn Clément	NIGEND: 224851	NLS: 8074209
Lefebvre Frédéric	NIGEND: 149809	NLS: 8007474

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er juin 2019 :

Kurman Loïc	NIGEND: 240636	NLS: 8094738
Arsigny Julien	NIGEND: 340902	NLS: 8109216
Meignen Florie	NIGEND: 361605	NLS: 8144450
Maindron Mathieu	NIGEND: 314493	NLS: 8109906

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 mai 2019.

Le général, commandant adjoint de la région de gendarmerie du Grand Est, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Marne, R. de Lorgeril